

Rapport d'activités 2019

Conseil des Chevaux Hauts-de-France

1- Structuration de la filière équine – Fonctionnement du CCHDF :

Le Conseil des Chevaux Hauts-de-France représente la filière équine dans son ensemble afin de faire émerger les projets en corrélation avec les politiques territoriales et les différentes institutions représentatives. Au cours de l'année 2019, le CCHDF a poursuivi ses activités et missions déjà existantes à ce titre, auxquelles s'ajoutent la gestion de deux projets d'envergure : le développement du Projet Interreg EQWOS (débuté en le 01/07/2018) dont le CCHDF est le Chef de file, ainsi que la mise en place du Plan Cheval voté par la Région Hauts-de-France en 2019. Ces deux projets spécifiques se terminent en 2022.

A- REUNIONS – CA et AG :

Comme prévu dans les statuts, il a été organisé au cours de l'année trois conseils d'administration (5 juin, 24 juillet et 8 octobre) et une assemblée générale ordinaire (1^{er} juillet). Deux réunions de Bureau ont également eu lieu (8 avril et 29 mai).

Le Conseil des Chevaux Hauts-de-France joue aussi un rôle de représentation de la région HDF sur le plan national, et a donc participé aux CA et AG de la Fédération des Conseils des Chevaux. Les Chargés de mission de conseils des Chevaux de différentes régions, dont les Hauts-de-France, se sont également réunis à deux reprises afin d'échanger sur les projets menés.

Comme pour les années précédentes, le Conseil des Chevaux Hauts-de-France a participé aux assemblées et réunions de ses associations membres, lorsque sa présence était requise. Les interventions ont notamment pu être axées sur la mise en place du Plan Cheval, un plan d'envergure pour l'ensemble de la filière.

Le CCHDF a participé à une réunion, en janvier, sur la création de la Maison du Cheval et du Boulonnais à Samer, dont l'inauguration est prévue en 2020. Des représentants de la Région HDF et de la Communauté de Communes de Desvres-Samer y participaient aussi afin d'évoquer ce projet, son financement et les actions susceptibles d'y être menées pour le rayonnement de notre filière. Bien que ce projet ne soit pas intégré au Plan Cheval, le CCHDF a souhaité s'impliquer et apporter son expertise dans la mise en place de ce projet qui participera à la valorisation de notre filière et notre Région.

De nombreuses réunions ont également eu lieu pour la gestion et la mise en place du Projet Interreg EQWOS, ainsi que pour la mise en place du Plan Cheval. Ces deux projets font chacun l'objet d'un paragraphe détaillé ci-dessous, afin d'en présenter les actions menées.

Le Conseil des Chevaux Hauts-de-France a également réalisé des présentations de la filière équine auprès de grandes écoles comme l'ISA de Lille ou d'autres formations dans les MFR par exemple, afin de permettre aux futurs acteurs de la filière d'avoir une meilleure connaissance de la filière dans son ensemble.

B- ORGANISATION INTERNE DU CCHDF

La mise en place de deux projets d'envergure (Interreg EQWOS et le Plan cheval), dont la gestion revient en partie au CCHDF, a nécessité des créations de postes, prévues dans le financement de ces projets. Dès 2018, le poste de Secrétaire Général avait été réparti à 60% pour la gestion du projet Interreg EQWOS et 40% pour les missions courantes du CCHDF.

Créations de postes prévues et réalisées en 2019 :

- Chargée de Communication Interreg EQWOS, 40% : Mme Fanny CARPENTIER depuis le 23/04
- Chargée de Mission Plan Cheval, 50% : Mme Fanny CARPENTIER depuis le 27/07

- Secrétaire administrative et financière, 50% Interreg EQWOS et 50% Plan Cheval – CCHDF : Mme Delphine LEFEVRE, depuis le 14/10.

Afin d'accueillir l'ensemble du personnel, le CCHDF a loué des bureaux au sein de l'Espace Créatis – 6 avenue Archimède, 02100 SAINT-QUENTIN. Le siège du CCHDF est néanmoins maintenu à Amiens. Ces bureaux permettent également au CCHDF de disposer de sa propre salle de réunion et de réaliser ainsi une économie quant à la location de salles. Du matériel (mobilier et informatique) a également été acheté pour installer les nouveaux locaux et permettre aux salariés recrutés de réaliser leurs missions. Toutes ces dépenses étaient prévues dans le budget prévisionnel 2019 et ont été couvertes dans le cadre de la mise en place du Plan Cheval.

Départ du secrétaire général :

- Ayant un projet personnel, le salarié a demandé une rupture conventionnelle de son contrat avec le CCHDF. Les membres du CA du CCHDF se sont réunis le 24 juillet 2019. A cette occasion les membres du CA ont accepté à la majorité (1 voix « contre » - M. COEUGNIET, Président - et 9 voix « pour ») le principe et les conséquences de la rupture conventionnelle du Secrétaire général, salarié de l'association depuis le 19 septembre 2001, ainsi que le montant de l'indemnité de rupture à hauteur de 65 000 € net de charges. Le Secrétaire général a quitté ses fonctions au sein du CCHDF en date du 11 septembre 2019.
- Dès le départ du Secrétaire général une procédure de recrutement pour ce poste a été lancée. Les premiers entretiens ont été réalisés en octobre. Au cours de l'année 2019, le projet Interreg EQWOS, a connu de nombreuses difficultés, notamment quant à la coordination et au développement de ce projet, dont le Secrétaire général était responsable. C'est pourquoi, l'équipe technique Interreg, a conseillé au CCHDF de reformuler la fiche de poste afin de recruter un Chargé de projet et non un Secrétaire Général, pour s'assurer une certaine efficacité quant à la gestion de ce projet européen. Ainsi, la fiche de poste a été modifiée afin d'adapter le profil recherché aux attentes et de nouveaux entretiens ont eu lieu en décembre 2019. Le recrutement de la personne interviendra de manière effective en début d'année 2020.

Cotisations :

Dans un souhait d'harmoniser les cotisations des membres du CCHDF une proposition de modification des montants de celles-ci a été effectuée en Conseil d'Administration et approuvée à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale

Comptabilité :

Il a été décidé en réunion de Bureau d'un changement de cabinet comptable. La comptabilité du CCHDF est désormais gérée par le Cabinet SOGAPEX de Saint-Quentin (02), sans que cela n'induisse de modification du montant de la prestation.

2- ACTIONS DE VALORISATION DE LA FILIERE

Dans sa mission de valorisation de la filière, le CCHDF a participé à divers événements au cours de l'année 2019.

Salon International de l'Agriculture : Il était présent sur le stand de la FCC lors du SIA, l'occasion de valoriser l'activité de la filière de notre Région, ainsi que nos 3 races régionales : Trait du Nord, Boulonnais et Henson.

Conférence de presse - CSI 5* de Chantilly : Le CCHDF était également représenté sur le stand de la Région HDF, lors du Global Champions Tour de Chantilly en juillet. A cette occasion une conférence de presse a été organisée permettant à Mme Marie-Sophie LESNE, VP Agriculture de la Région HDF et M. COEUGNIET d'annoncer la proposition d'un Plan filière Cheval pour la Région.

Moments d'échange avec les éleveurs : L'élevage étant la base de notre filière, il a été décidé d'organiser des moments d'échanges avec les éleveurs de notre Région sur certains événements spécifiques tels que la Grande Semaine de Fontainebleau (septembre), le Sologn'Pony (août) ou encore le concours d'élevage organisé par l'UPECT (octobre). Ceux-ci ont permis d'évaluer les attentes de ces acteurs indispensables au développement de notre filière. Ces actions étaient prévues dans le cadre de la mise en place du Plan Cheval dans le budget prévisionnel.

Délégation du Maryland : Un autre élément nécessaire à l'essor de notre filière est le développement à l'international. Dans ce cadre, le CCHDF a organisé le programme d'une journée d'accueil d'une délégation venue du Maryland, au mois de juin. L'objectif était de valoriser notre Région auprès de ces représentants et de tisser des liens en vue de la mise en place de projets communs. Cette délégation était composée de membres de la structure équivalente au CCHDF pour cet état, ainsi que d'acteurs de la filière Course. Cette journée a été préparée en coopération avec la Région HDF, dont certains représentants ont également pu rencontrer la délégation. A leur demande les visites ont été axées sur le secteur de Chantilly et sur la filière Course, mais ce fut également l'occasion de visiter le Polo Club d'Apremont, et d'échanger sur d'autres perspectives de notre filière, notamment des projets en lien avec le Sport ou la Formation.

Parrainage d'une Course AFASEC : Le 12 février, sur l'hippodrome de Chantilly, s'est déroulée une course école AFASEC sponsorisée par le Conseil des Chevaux Hauts-de-France. Les courses écoles sont organisées pour les élèves et les apprentis d'au moins de 15 ans, et titulaire de la licence Espoirs en Courses, dans les 5 Ecoles des Courses Hippiques AFASEC ainsi que dans les écoles partenaires. Comprendre la finalité de l'entraînement, développer sa propre expérience et démontrer ses compétences en situation de course : ce sont les trois objectifs d'une course école, un événement très attendu et dont la participation est un instrument de motivation du jeune pour l'entraîneur.

Observatoire Economique Régional de la filière équine : Tous les 3 ans, le Conseil des Chevaux Hauts-de-France réalise une enquête auprès des professionnels, de la région, grâce à un questionnaire avec des thèmes définis portant sur 9 « familles » d'acteurs de la filière, représentant tous les domaines qui la constituent. Une plaquette de synthèse sera ensuite réalisée, afin de valoriser notre filière auprès des institutions.

Familles concernées : Les établissements équestres, les éleveurs, les entraîneurs de chevaux de courses, les cavaliers professionnels, les sociétés de courses, les maréchaux-ferrants, les vétérinaires, les fabricants et distributeurs d'aliments, les fabricants et distributeurs de sellerie et équipement et les bourrelliers.

Un questionnaire spécifique de la SFET venait compléter celui-ci afin de détailler les activités en lien avec les chevaux de travail.

L'Observatoire économique régional a recensé 3300 acteurs et professionnels de la filière équine. Les questionnaires ont été envoyés par mail aux différentes familles début novembre 2019, le questionnaire a également été mis en ligne (site internet, Facebook). Une procédure de relance par appels téléphoniques a été mise en place du 14 novembre au 20 décembre 2019, avec le soutien de 4 lycéennes (Lycée Condorcet) en période de stage, qui permettait de remplir le questionnaire avec l'interlocuteur directement sur la plateforme. Une relance par mail des questionnaires vers les professionnels et acteurs était faite une fois par semaine. Le CCHDF a également fait appel à un prestataire pour la gestion informatique et le traitement de cet OER, ainsi que la réalisation de la plaquette de présentation des résultats. Cette prestation était prévue et couverte dans le cadre du budget prévisionnel alloué à l'OER.

Le 31 décembre 2019, cet OER a été clôturé avec 506 questionnaires complétés, permettant de respecter l'objectif de 15 % de retours minimum. Les résultats de cette enquête seront donc extraits et valorisés en 2020 auprès des institutions.

Mise en place du mailing : Grâce à cette enquête, la base de données des acteurs de la filière équine dont dispose le CCHDF a pu être complétée ce qui a permis, au cours du dernier trimestre, de mettre en place un système de mailing. Celui-ci est destiné à l'ensemble des acteurs dont le mail est répertorié, soit plus de 2100

contacts, qui peuvent au besoin être segmentés par famille selon les sujets. Ce système nous a permis de communiquer à grande envergure et plus rapidement auprès de la filière, concernant les actions du CCHDF, la mise en place du Plan Cheval ou tout autre sujet déterminant pour la filière.

Communication : Enfin, tout au long de l'année la filière équine de la Région HDF et ses acteurs ont été valorisés via notre site Internet et notre page Facebook. Des communiqués de presse ont également été envoyés régulièrement afin d'évoquer les événements et projets de la filière menés par le CCHDF. Le Président, M. COEUGNIET a échangé à plusieurs reprises avec des journalistes afin de sensibiliser aux enjeux de la filière.

3- Plan Cheval de la Région Hauts-de-France

Participation à la mise en place du Plan Cheval : La Région Hauts-de-France s'investit toujours plus pour accompagner la filière équine qui, dans son ensemble, représente une activité significative dans la région en termes d'économie et d'emploi. Dans cette perspective, la Région HDF a voté, lors de la Séance Plénière du 24 septembre 2019, un nouveau plan ambitieux pour le développement et le rayonnement du cheval et de ses usages.

Un plan d'action à six leviers co-construit par la Région Hauts-de-France et le Conseil des Chevaux, représentant la filière équine dans les Hauts-de-France, le Plan Cheval vise à apporter des aides structurantes à la filière régionale très diverse.

La création et la rédaction de ce Plan, ont nécessité plusieurs réunions entre le CCHDF et la Région Hauts-de-France afin d'en déterminer les grands axes, les actions et le budget prévisionnel, ainsi que la délibération présentée aux élus en Séance plénière. Dès 2019, le CCHDF a pu bénéficier d'un budget exceptionnel dédié à la préparation de la mise en place de ce Plan Cheval et notamment à l'embauche du personnel nécessaire.

De part sa nature et ses domaines d'actions la filière équine a toujours été en lien avec différentes Directions de la Région HDF, principalement les Directions du Tourisme, des Sports et de l'Agriculture. Afin de permettre plus d'efficacité dans la mise en place des actions liées au Plan Cheval, il a été décidé que l'interlocuteur principal du CCHDF dans ce cadre, serait la Direction de l'Agriculture.

Le vote du Plan Cheval a été repoussé de plusieurs mois lors de la Séance Plénière du mois de juin, pour des raisons indépendantes de celui-ci. Le Plan stratégique de Développement et de Rayonnement du Cheval et de ses usages a finalement été voté en Séance Plénière le 24 septembre 2019. Ce report a logiquement entraîné le report de certaines actions prévues en 2019. Les actions de ce Plan constitue un montant global de 5,3 millions d'euros réparti sur 3 ans, de 2020 à 2022.

Ce Plan Cheval repose sur six leviers à mettre en œuvre en réponse aux principaux besoins exprimés par la filière et dans le respect des trois objectifs fixés par M. Xavier BERTRAND, Président de la Région HDF : Emploi, Economie et Rayonnement de la Région HDF.

Les six leviers sont :

1. Gouvernance et coordination : Structurer et organiser la filière ;
2. Communication, image et événements : Affirmer le positionnement des Hauts-de-France comme territoire équin de référence ;
3. Emploi, formation et soutien aux projets : Favoriser les projets de développement des acteurs économiques et territoriaux,
4. Elevage : Renforcer l'élevage régional (préservation, montée en qualité, débouchés économiques) ;
5. Transition énergétique : Accroître le recours aux énergies renouvelables ;
6. Interreg EQWOS : Faire de la zone Hauts-de-France / Wallonie / Vlaanderen un territoire leader en Europe du « cheval toutes disciplines ».

Lors de la création de ce Plan Cheval il a été décidé que tous les dispositifs et aides déjà existants pour la filière seraient intégrés à celui-ci, sans suppression. De nouveaux dispositifs ont par ailleurs été créés en complément afin de permettre un soutien à l'ensemble de la filière dans le respect des trois objectifs principaux de ce Plan : Emploi, Economie et Rayonnement de la Région HDF.

Création de cinq nouveaux dispositifs : En fin d'année 2019, cinq nouveaux dispositifs ont été votés en séance plénière du 21 novembre 2019. Les deux premiers dispositifs soutiennent le développement économique et l'emploi des acteurs de la filière équine, tandis que les trois suivants visent à améliorer la qualité, les performances et la valorisation de l'élevage régional. La mise en place de ces dispositifs a été effectuée suite à un travail commun entre la Région et le CCHDF. Il résulte de plusieurs échanges et réunions qui ont

- **Soutien aux investissements de la filière équine (hors hippodromes)** Il s'agit de soutenir les projets de développement pertinents des structures de la filière équine : entraînement, enseignement de l'équitation, dressage, gardiennage de chevaux, rééducation et bien-être du cheval, traction équine, élevage, médiation équine, activités touristiques ou artisanales... En lien avec le développement des activités économiques attendues, la création d'emplois est au cœur de ce dispositif : si le projet crée un emploi, maintenu au moins deux ans après l'achèvement du projet, le soutien passera de 30% à 40% (l'aide peut atteindre 40% des dépenses éligibles, celles-ci devant être comprises entre 20 000€ et 100 000€).
- **Soutien à la modernisation des hippodromes** Comme le dispositif précédent, il s'agit de développer les activités économiques et de créer de l'emploi dans la filière équine, mais cette fois-ci du côté des hippodromes. La Région soutient le développement des activités d'organisation de courses hippiques, et aidera les bénéficiaires dans l'acquisition des équipements nécessaires (pistes, chronométrage obstacles, boxes, tribunes, sonorisation, équipement vidéo...). Le soutien du Conseil Régional pourra passer de 40% à 50% si le projet favorise le recours à des énergies renouvelables, preuve que ce dispositif s'attache particulièrement à l'enjeu de la durabilité et de l'environnement. L'aide accordée peut ainsi atteindre 50 % des dépenses éligibles, celles-ci devant être comprises entre 20 000€ et 100 000€.
- **Soutien à l'organisation de concours d'élevage pour la valorisation de la filière équine** Il s'agit de soutenir l'organisation des concours d'élevage en Hauts-de-France (chevaux de course, chevaux et poney de sport) permettant la qualification aux compétitions nationales. Les objectifs : valoriser la production de l'élevage régional et favoriser les nouveaux débouchés pour les éleveurs, avec la possibilité de participer à des compétitions nationales. L'aide accordée peut atteindre 50 % des dépenses éligibles, celles-ci devant être comprises entre 5 000€ et 30 000€.
- **Soutien à l'amélioration du débouillage des jeunes chevaux de sport et de courses** Cette aide expérimentale aux propriétaires de jeunes chevaux, nés en Hauts-de-France et destinés à une carrière sportive, facilite le recours à un professionnel pour le débouillage. Cela permettra d'une part d'améliorer les performances des chevaux régionaux, et d'autre part de valoriser le travail des professionnels de la région.
- **Soutien à l'amélioration de la génétique des produits issus de l'élevage équin en Hauts-de-France** Cette aide expérimentale soutient les éleveurs régionaux dans les actions d'amélioration de la génétique des chevaux et poneys de sports et de courses, ou des chevaux de loisirs de la race Henson (respectivement via les saillies pour les premiers et les tests ADN pour les seconds). Ce soutien vise à obtenir une production régionale de poneys de sports et de courses plus performante, et ainsi à atteindre de meilleures performances sportives au niveau national et international. Ces deux derniers dispositifs répondent à la volonté de la Région et du Conseil des Chevaux Hauts-de-France de professionnaliser la filière équine et de la tirer vers l'excellence.

D'autres actions ont été menées dans le cadre de la mise en place de ce Plan Cheval. Toutes les actions listées ci-dessous étaient prévues dans le cadre du budget spécifique alloué par la Région en 2019, pour la préparation et le lancement de ce Plan.

Communication : Suite à ce vote le CCHDF et ses membres ont communiqué à grande échelle auprès de la filière afin de faire connaître ces nouveaux dispositifs auprès des acteurs concernés. En parallèle et en collaboration avec la Région HDF, le CCHDF a travaillé sur la mise en place et la gestion de ces dossiers.

Dans le cadre de ce Plan, une refonte globale du site Internet du CCHDF a également été initiée en 2019. La nouvelle version sera terminée en 2020. Il s'agit de proposer un site au service de la filière, plus performant que celui existant et surtout très innovant grâce à un système de matching qui permettra de répertorier et de valoriser tous les acteurs, produits et événements de la filière équine en Région HDF.

Formation : Par ailleurs, le CCHDF a travaillé à la programmation de nouvelles formations plus adaptées au besoin de la filière :

- Une formation d'anglais pour les professionnels souhaitant prendre part aux actions de développement de notre filière à l'international. A termes ces actions bénéficieront à l'économie de la Région HDF au-delà de la filière équine en attirant une clientèle internationale, ainsi qu'au rayonnement de notre Région en valorisant nos produits et notre savoir-faire spécifique au-delà de nos frontières,
- Une formation de Gestion d'entreprise a également été créée, dont l'objectif est de combler un manque constaté par les professionnels de notre filière. En effet, les formations de notre filière forment principalement à la connaissance et la pratique d'un métier, mais trop rarement à la gestion d'une entreprise. Il semblait indispensable de proposer une formation complémentaire sur ce thème, avec des modules de groupes et d'autres plus personnalisés en fonction des projets. Cette formation est dédiée aux créateurs d'entreprise, afin d'accompagner la mise en place de leur projet, ou aux gérants d'entreprises souhaitant bénéficier d'une formation supplémentaire, afin de consolider leur expérience et la gestion de leur structure. L'objectif principal étant la pérennisation de l'économie et de l'emploi de notre filière.

Le CCHDF a également commandé des clés USB auxquelles seront intégrées des supports du Plan Cheval. Elles pourront ainsi être distribuées lors de formations ou d'événements spécifiques dans le cadre du Plan Cheval.

Label : Enfin une étude a été initiée afin préparer la mise en place de Label Qualité dans le cadre du Plan Cheval. L'objectif était dans un premier temps d'étudier les Labels existants spécifiques à notre filière sur le Plan National ou dans d'autres régions, mais également certains Labels existants hors de la filière et dont il serait intéressant de s'inspirer.

4- Projet Interreg EQWOS

A. Organisation de l'événement de lancement du projet EQWOS :

Le CCHDF a organisé le 6 octobre 2019, à l'Hippodrome de La Capelle, l'événement de lancement du projet Interreg EQWOS.

Programme :

- la présentation du Projet Interreg EQWOS, de ses opérateurs et des objectifs du programme,
- une conférence sur l'élevage de chevaux (sports et courses), secteur à la base de la filière équine, permettant un temps d'échange sur le sujet entre les intervenants et les invités, belges et français,
- Une démonstration du Syndicat des Traits du Nord, axée sur les chantiers hippomobiles avec le matériel de ramassage des déchets et le transport de personnes du Projet Interreg, en vue de valoriser ces chantiers auprès des institutionnels, et d'en démontrer l'intérêt pour les collectivités.

Le programme a été réalisé de manière commune et transfrontalière avec les opérateurs. L'organisation, les invitations et la communication ont été gérés par le CCHDF.

Ont participé à cet événement : 16 élus et institutionnels, 7 représentants du versant Wallon, 3 représentants du versant Flamand, 11 personnes représentants du versant Français.

B. Coordination de projet – rôle Chef de file

Différentes réunions ont été organisées par le CCHDF, Chef de file de ce projet Interreg :

Coordination générale :

- COPIL - 10 janvier 2019 : repréciser les règles globales de fonctionnement d'un projet Interreg,
- COMAC - 23 avril 2019 : présentation du rapport d'activités du 1^{er} semestre.
- COMAC - 6 novembre 2019 : présentation du rapport d'activités du 2nd semestre.

Coordination technique :

- Workshop - 14 février 2019 : coordination technique des livrables et des indicateurs,
- Workshop – 19 novembre 2019 : présentation de nouveaux outils permettant de développer le travail collaboratif.

Coordination administrative et financière :

- Workshop – 14 février 2019 : consolidation du rapport d'activités du 1^{er} semestre.
- Workshop – 27 août 2019 : point sur les déclarations de créances
- Workshop – 12 septembre 2019 : consolidation du rapport d'activités 2nd semestre.

De manière générale, tout au long de l'année 2019, le CCHDF a assumé son rôle de Chef de file de ce projet, et géré les missions de coordination indispensables à la mise en place d'un projet européen, dans le cadre d'un travail collaboratif et transfrontalier. Il revient également au CCHDF d'accompagner les opérateurs concernant la gestion administrative et financière inhérente au programme Interreg, et d'assurer le suivi des actions et le niveau de complétude des indicateurs fixés.

Malgré l'investissement du Chef de file sur des méthodes de travail communes et des outils de travail collaboratif, la plus-value transfrontalière de ce projet reste encore à développer.

Les deux premiers semestres de ce projet ont été impactés par une méconnaissance générale du dossier de la part des opérateurs (règles Interreg et contenu de la fiche projet), ainsi que le manque d'investissement et de collaboration de ces derniers. Ainsi, sur proposition de l'équipe technique la date de fin du projet a été prolongée au 31/12/2022, afin de s'assurer de remplir les objectifs fixés dans la fiche Projet. Cette proposition a été acceptée par l'ensemble des opérateurs.

C. Missions du Conseil des Chevaux en tant qu'opérateur du projet :

Le Conseil des chevaux est impliqué dans la préparation et la mise en place de différentes activités du projet :

Module 2 – Activité de communication

Activité 2.1 Promotion de la filière équine

Un événement est en cours de préparation pour le second semestre 2020 : l'Equimeeting, qui sera organisé pour la première fois sur la zone, dans le cadre du Programme. L'objectif sera lié au développement des chantiers hippomobiles et à la valorisation du Cheval utilitaire sur les trois versants.

Le CCHDF participe aux réunions de préparation et à l'organisation de cet événement dont l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation) est responsable. L'organisation est effectuée en collaboration avec des opérateurs français et belges.

Activité 2.2 Dissémination des résultats du projet

Notre rôle est d'assurer la communication du projet, afin d'en valoriser les actions et résultats. Ainsi, tout au long de l'année, le CCHDF a mis à jour le site Web du projet, ainsi que les réseaux sociaux, concernant chaque événement Eqwos organisés par l'ensemble des opérateurs.

Un workshop organisé le 27 août 2019 a permis d'aborder la nécessité d'améliorer la communication entre opérateurs et celle à destination du grand public et des institutionnels. Pour cela, une fiche de communication a

été créée et transmise à chaque opérateur. L'objectif étant de permettre la transmission d'une information complète auprès du Chef de file, afin d'assurer une communication efficace en amont des événements / actions (média, presse, réseaux sociaux, invitations...), puis de pouvoir valoriser les résultats de chacun.

Enfin, le CCHDF a rappelé aux opérateurs l'importance de valoriser l'investissement du Fonds FEDER, et des cofinanceurs (la Région Hauts-de-France et la Région Wallonie) pour toute action menée bénéficiant d'un financement dans le cadre du projet.

Module 3 - Entité transfrontalière d'accompagnement :

Activité 3.2 Etat des lieux des entreprises et services équin

L'Observatoire Économique Régional, réalisé dans le cadre du programme d'activités du CCHDF (présenté dans le point 2 de ce rapport) pour la Région Hauts-de-France, a également été réalisé dans le cadre du projet Interreg EQWOS. En effet, un observatoire identique a été réalisé par l'IFCE auprès des professionnels de la filière sur le versant Wallon et Flandres. L'ensemble des résultats sur la zone France-Wallonie-Vlaanderen seront ensuite mis en commun, afin d'avoir une vision globale des statistiques de la filière sur l'ensemble de la zone. Ces statistiques seront ensuite transmises aux différentes institutions et collectivités locales de la zone et serviront d'appui aux projets dans le cadre d'EQWOS.

Cette version transfrontalière a donc nécessité un travail supplémentaire de la part du CCHDF afin de participer à l'harmonisation de cet OER. Ce type d'observatoire n'existant pas pour la filière équine sur le versant belge. Il s'est inspiré de la version initiale du CCHDF.

Module 4 - nouveaux marchés

Activité 4.2 Evénements équin transfrontaliers

Deux opérateurs belges du projet EQWOS, sont des associations d'éleveurs et organisateurs de compétitions d'élevage de chevaux de sports, sur les versants flamands et wallons : l'Association Hennuyère des Eleveurs de Chevaux de Sport (AHEC) et Belgisch WarmbloedPaard Leiestreek (BWPL).

Fin 2019, a été initiée, avec ces deux opérateurs et à l'initiative du CCHDF, l'organisation d'une compétition de saut en liberté sur le versant français (avec l'implication de l'AECCP : Association d'Éleveurs et de Cavaliers de Chevaux et Poneys de la région des Hauts de France, membre du CCHDF).

Le but sera de mettre en place un challenge entre les 3 versants pour 2020, avec l'organisation de la finale sur le versant français à l'automne. Un tel événement participera au rayonnement de la Région Hauts-de-France et de ses élevages, et permettrait de développer la collaboration transfrontalière entre éleveurs et organisateurs des trois versants, afin d'augmenter les débouchés économiques, notamment en ouvrant vers de nouveaux marchés internationaux.

Module 5 Renforcement des compétences

Activité 5.1 Formation continue + Activité 5.2 Label EquuRes

La mise en place des actions de ce module a nécessité un travail de préparation et de recherche important, tout au long de l'année, afin de proposer des actions adaptées aux besoins de la filière, en tenant compte des différences notables entre les versants. Il a été nécessaire de travailler avec les autres opérateurs impliqués, afin d'étudier l'existant, sur chaque versant, en termes de formations continues et de labels, spécifiques à la filière. Les propositions de formations n'ont pas vocation à venir remplacer l'existant, mais au contraire à permettre un complément, dans les domaines où un manque est constaté. Le Label EquuRes, quant à lui, permettre aux entreprises d'être évaluées, puis éventuellement labellisées, sur les thèmes du respect de l'environnement et de l'économie. Cette labellisation sera un réel atout pour la valorisation de nos entreprises auprès d'une clientèle de plus en plus sensibles à ces thèmes.